

VOS ÉLUS VOUS INFORMENT



MAI 2016

INSCRIPTIONS POUR LA FOIRE A TOUT DU DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016

Les dossiers d'inscription seront reçus auprès de l'ASLAB, aux permanences mairie, les vendredis de 17 à 19 heures à partir du 27 mai.

Les personnes intéressées trouveront le règlement et le bulletin de réservation disponibles en Mairie aux jours et heures d'ouverture ou téléchargeables sur le site internet :

WWW.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.FR (onglets ASSOCIATIONS – ASLAB)



Vendredi 27 mai, fête des voisins

Demandez dès à présent vos autorisations en mairie en précisant l'emplacement retenu, par quartier, ce qui permettra de mettre en ligne l'information par rue sur le site internet de la commune (WWW.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.FR) afin que chacun puisse rejoindre la fête dans son quartier pour partager un moment de convivialité.

Ceux qui n'auraient rien organisé dans leur rue, pourront rejoindre la fête du quartier de leur choix.



Ca y est, ça démarre !

**Les travaux de la nouvelle école commencent
le lundi 30 mai**

Ce qui engendrera certaines modifications et interdictions suivantes :

- >>> Le stationnement sera interdit rue du village de part et d'autre de la sente de la galopette qui sera fermée au public,
- >>> Le grand jeu a été démonté le temps du chantier,
- >>> L'aire de jeu des petits restera accessible uniquement par la passerelle du chemin des Confidences.
- >>> Retrait de la cabine téléphonique



IMPORTANT : Le chantier sera strictement interdit au public et nous vous demandons d'être vigilants aux mouvements des engins.



DISTRIBUTION DES PRIX DE L'ÉCOLE DES HUIT MOULINS

Le samedi 11 juin, à 09 heures 30, à la salle communale, aura lieu le spectacle de fin d'année qui sera suivi de la distribution des prix effectuée par les élus.

Une kermesse sera organisée de 13 heures jusqu'à 15 heures. Vente de sandwiches et boissons dès la fin de la remise des prix.

Ouvert à tous – Venez nombreux

Réunion d'information organisée par la Gendarmerie



Une réunion d'information sur la prévention de la délinquance (cambriolages, vols divers, fraudes et escroqueries Internet, fraudes diverses) aura lieu **le jeudi 16 juin 2016 à 18 heures 30 à la salle socio-culturelle.**

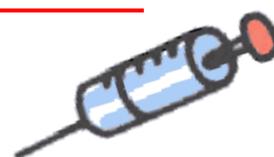
A cette occasion, la Gendarmerie prodiguera les conseils utiles pour se préserver au mieux de tous ces actes d'incivilité. Venez nombreux ou arrangez-vous entre amis et voisins pour pouvoir relayer par la suite l'information.



Date à retenir

Le ramassage des encombrants aura lieu le mardi 21 juin 2016
Veuillez les déposer la veille en fin de journée. Après leurs retraits, l'emplacement doit rester propre !

PIQUES DE RAPPEL



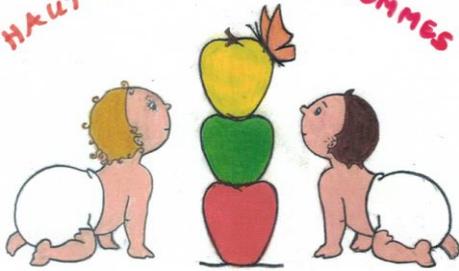
Il est rappelé pour la sécurité de tous que la vitesse est **limitée à 30 km/heure** dans le village.

L'utilisation d'engins bruyants de jardinage, de bricolage sont autorisés uniquement : **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**
les samedis de 9 à 12 h et de 15 à 19 h.

Ces mesures concernent uniquement les particuliers



HAUT COMME TROIS POMMES



~ NOUVEAU ~

Une micro-crèche « Haut comme Trois Pommes »
a vu le jour sur la commune de Villette, proche de la
pisciculture et est à votre disposition.

Contact : Jeremy Clément 07.87.74.00.89

hetp78@gmail.com

IMPÔTS LOCAUX

Alors que les différentes collectivités territoriales sont confrontées à une baisse des dotations de l'Etat et une augmentation de leurs charges, il est important de noter que les taux d'imposition du Département et de la nouvelle Communauté Urbaine (GPSO) ont augmenté ce qui conduira probablement à une augmentation d'environ 20% sur votre foncier bâti et 10 % sur votre taxe d'habitation.

Votre commune, quant à elle, par un éternel souci du denier public, **a maintenu ses taux d'imposition 2015** malgré les baisses importantes des dotations de l'Etat et les nouvelles charges transférées qui nous sont imposées.



Bal du 13 juillet 2016

La Commune organisera les festivités en partenariat avec le **Club Pétanque** à la salle des fêtes où un punch de bienvenue vous sera offert, suivi du traditionnel barbecue, tout en musique, ainsi qu'une tombola et pour la joie des enfants un défilé aux lampions.

DÉLAI D'OBTENTION DES PIÈCES D'IDENTITÉ

Le délai d'obtention des cartes d'identité et des passeports rallongent plus nous nous rapprochons des congés d'été, il est recommandé de respecter un délai de 6 à 8 semaines pour ne pas subir de déconvenues.

Petit rappel : si les demandes de carte d'identité sont à déposer dans notre mairie en revanche les demandes de passeport sont à déposer dans une commune comme Mantes-La-Jolie, Mantes-La-Ville, Aubergenville, Limay